

## ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE | FRANCE

### Un nouvel environnement

Le marché de l'assurance de personnes tant collective qu'individuelle est en pleine mutation. Depuis une dizaine d'années, nous assistons à des concentrations d'opérateurs et à la mise en place de nouveaux partenariats, dont le rythme s'accélère sous la contrainte d'exigences de solvabilité et du fait de la mise en place par le législateur d'outils juridiques permettant des regroupements d'entités non capitalistiques et sans but lucratif.

Le droit de la consommation, le droit de la concurrence national et européen, ainsi que le respect des droits constitutionnels fondamentaux se sont invités durablement dans la mise en œuvre des garanties sociales complémentaires. Les entreprises elles-mêmes se préoccupent plus qu'avant des relations avec les opérateurs de la protection sociale complémentaire qui voient se multiplier les demandes particulières auxquelles elles se doivent de répondre dans un cadre normatif très précis et en constante évolution. Le droit s'est densifié, il est devenu plus complexe, pluriel et plus hétérogène.

Au vu de l'échec de certains regroupements et de la multiplication des litiges et contentieux en tous genres, les questions juridiques sont de plus en plus importantes dans les stratégies de développement. Celles-ci ne peuvent d'ailleurs pas être déconnectées des évolutions des prix et tarifs des services de soins ou d'aide et de la prise en charge financière par les régimes de base eux-mêmes en pleine mutation.

### Gide, un cabinet pluridisciplinaire

Gide offre des équipes de premier plan sur l'ensemble des spécialités du droit pouvant intéresser des opérateurs d'assurance. Pour chacune, Gide a une palette de compétences unique. Ses avocats conseillent une clientèle d'entreprises de premier plan mais également des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Gide a décidé de fédérer ces compétences dans une équipe dédiée aux organismes de protection sociale complémentaire.



---

ALGER  
BRUXELLES  
CASABLANCA  
ISTANBUL  
LE CAIRE  
LONDRES  
MOSCOU  
NEW YORK  
**PARIS**  
PÉKIN  
SHANGHAI  
TÉHÉRAN  
TUNIS  
VARSOVIE

## Les problématiques du secteur de la protection sociale complémentaire

Notre équipe transversale dédiée est à même d'intervenir sur toutes les problématiques de la protection sociale complémentaire, notamment en :

- **Droit de la protection sociale**
- **Droit des assurances**
- **Fusions & Acquisitions**
- **Concurrence & Consommation**

Selon les besoins exprimés ou les problématiques à aborder, il peut également être fait appel à nos spécialistes en :

- Réglementation relative à la protection des données personnelles
- Droit fiscal
- Droit social
- Propriété intellectuelle
- Immobilier
- Contentieux civil et pénal

---

### CONTACTS CLÉS

#### Protection sociale

YAN-ERIC LOGEAIS  
tél. +33 (0)1 40 75 94 43  
logeais@gide.com

FRANCIS KESSLER  
tél. +33 (0)1 40 75 22 97  
kessler@gide.com

#### Droit des assurances

CAPUCINE BERNIER  
tél. +33 (0)1 40 75 29 19  
capucine.bernier@gide.com

#### Fusions-Acquisitions

HUGUES SCALBERT  
tél. +33 (0)1 40 75 61 81  
scalbert@gide.com

JEAN-GABRIEL FLANDROIS  
tél. +33 (0)1 40 75 29 79  
flandrois@gide.com

#### Concurrence & Consommation

EMMANUEL REILLE  
tél. +33 (0)1 40 75 29 95  
reille@gide.com

#### Immobilier

STANISLAS DWERNICKI  
tél. +33 (0)1 40 75 29 21  
dwernicki@gide.com

#### Contentieux

AURÉLIEN BOULANGER  
tél. +33 (0)1 40 75 36 73  
boulanger@gide.com

#### Propriété intellectuelle

JEAN-HYACINTHE DE MITRY  
tél. +33 (0)1 40 75 29 86  
mitry@gide.com